

AVANT DE LIRE

Les communes ont des défis à relever

● Alain WOLWERTZ

Depuis la fusion en 1977, les communes et les rôles qu'elles jouent dans le quotidien des citoyens ont bien changé. De la simple administration communale gérant quelques prérogatives administratives et un service travaux rudimentaire, les communes sont devenues un véritable centre de services aux citoyens et aux entreprises dans des matières de plus en plus nombreuses et diverses. Sy est encore ajouté un rôle accru en matière de sécurité depuis la réforme des polices et, plus récemment, celle des services de secours. Ce ne sont là que quelques exemples car, en réalité, quel que soit le niveau de pouvoir

où sont prises les décisions, leur mise en œuvre et les effets sur le terrain concernent très souvent l'échelon communal. « Le réceptacle de toute politique est effectivement le terrain local, confirme Louise-Marie Bataille, secrétaire générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Mais pour qu'elles puissent assurer leur rôle, encore faut-il qu'elles aient les moyens de leur politique et non la politique de leurs moyens... » La question du financement des communes est donc un défi en soi mais aussi un enjeu qui transcende tous ceux qui attendent les communes dans les années à venir.

5 DÉFIS QUE LES COMMUNES DOIVENT RELEVER

Finances communales : rééquilibrer la balance avec le Fédéral

L'équation n'est pas neuve mais elle risque de se corser dans les prochaines années : c'est avec des recettes qui s'amenuisent que les communes doivent assumer des responsabilités, donc les dépenses, sans cesse grandissantes.

« La grosse préoccupation ce sont les pensions », dit la patronne de l'UVCW, Louise-Marie Bataille.

Les diverses réformes du fédéral en la matière ont déjà engendré un surcoût pour les pouvoirs locaux wallons de 224 millions en 2015. Et d'autres mesures qui s'annoncent, comme la mise en place d'un 2^e pilier, feront mal aussi. Certains ont déjà calculé : 3,1 milliards de charge de pensions supplémentaire pour les communes à



Reportages/Imago

l'horizon 2022.

Mais d'autres éléments chargent la barque communale : le financement des zones de police en hausse régulière et le déséquilibre croissant entre les participations communale et fédérale ; les zones de secours dont le financement 50/50 se fait toujours attendre ; les exclus du chômage qui basculent dans les CPAS ; les répercussions négatives du Tax shift sur les additionnels communaux sans les avantages d'un allègement des charges d'employeur...

Plus que jamais, si elles veulent avoir les moyens de leurs missions, les communes devront donc obtenir du Fédéral et de la Région un rééquilibrage de la balance financière. ■

Développement durable : enjeux globaux, applications locales

Lutte contre le réchauffement climatique, enjeux environnementaux, mobilité... Autant de défis planétaires qui à première vue ne concernent pas directement les communes.

Un seul exemple suffit pour illustrer le contraire : alors que l'Europe tergiverse toujours sur l'interdiction du glyphosate, 95 communes wallonnes sont déjà « zéro phyto » et toutes le seront en 2019 au plus tard.

Même si l'injonction est venue de haut (la Région), la réponse rapide sur le terrain local démontre que les communes ont un véritable pouvoir de faire bouger les lignes sur des matières qui concernent des enjeux bien plus globaux.



Punto Studio Foto - Fotolia

« Chaque niveau de pouvoir a des responsabilités à assumer dans ces matières, indique Louise-Marie Bataille. Mais le caractère de proximité et de flexibilité des communes permet que les choses se mettent en place plus rapidement. »

Pas étonnant que, dès le sommet de la Terre à Rio il y a 25 ans, un chapitre entier de l'Agenda 21 concernait déjà les collectivités locales pour les inviter à appliquer les principes du développement durable.

« Les communes doivent être des coopérateurs pour atteindre les objectifs, note la secrétaire générale de l'UVCW. Mais on doit aussi leur donner les moyens pour relever ces défis climatiques et de la transition énergétique. » ■



À quoi resse

NOTRE DOSSIER DE LA SEMAINE

Samedi, nous serons exactement à 365 jours des élections communales.

Pour l'occasion, L'Avenir se lance dans une vaste enquête sur les communes.

● Dominique VELLANDE

C'est sur son territoire que vous habitez. Peut-être même y travaillez-vous. Au moins lorsqu'ils sont petits, vos enfants y sont sans doute scolarisés. Vos voisins, votre médecin, votre boucher, vos promenades avec le chien ou encore vos cartons et vos bouteilles en verre : tout cela se vit sur un territoire clairement délimité qui est celui de votre commune. Un territoire que vous pensez sans doute bien connaître tant vous y êtes habitués. Cet environnement est pourtant en profonde mutation et cela ne fait que commencer.

De nouveaux besoins, de grandes aspirations citoyennes, des pratiques innovantes émergent, telles des bulles d'oxygène à la surface d'une eau apparemment stable.

Ces changements, la rédaction de L'Avenir a voulu en prendre la mesure. Comprendre cette évolution dictée aussi bien par des principes économiques et technologiques que par de véritables lames de fonds sociétales et démocratiques.

CROISER DES REGARDS

La commune restant la première porte d'entrée sur le monde et sur le vivre-ensemble, nous avons voulu comprendre et vous expliquer à quel point le visage de votre commune va changer. De vous narrer des histoires qui vous permettent d'apprendre comment aux quatre coins de la Wallonie, on vit dans ces communes.

Avec une méthode à la fois inédite et pourtant si simple : croiser le regard de nos journalistes qui, chaque jour, sont au cœur de ces communes et qui, au travers des pages de nos neuf éditions régionales, racontent ce qu'ils ont vu et entendu.



EdA - 20108097176

EN 52 ÉTAPES

Ce samedi 14 octobre, nous serons très exactement à un an, jour pour jour, des élections communales. L'enjeu est de taille car ce sont ces futurs élus qui auront la responsabilité d'accompagner, d'anticiper ou à défaut, de passer à côté des défis qui attendent les communes.

Une année pour réfléchir, comprendre et expliquer, c'est le délai que notre rédaction s'est donné pour vous associer au mieux à cette étape si importante. Chaque samedi, nous aborderons

Moteur du développement économique et de la cohésion sociale

L'Union wallonne des entreprises a tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises : étranglées financièrement, les communes ne cessent de réduire leurs investissements. Et c'est un véritable danger pour les entreprises pour qui ces marchés locaux sont d'autant

plus essentiels qu'ils représentent la moitié des investissements publics en Belgique.

« On oublie souvent l'effet démultiplicateur des investissements communaux », note la secrétaire générale de l'UVCW. Ainsi, si l'investissement massif du « plan autoroutes » a marqué les esprits, il reste exceptionnel. Les investissements pour les voiries communales sont faits chaque année et ne pèsent pourtant pas moins en



Yves Roland - Fotolia

termes de *return* pour l'activité économique.

Mais ces investissements locaux sont également essentiels dans la mesure où ils répondent aussi à une demande croissante de services et d'équipements collectifs de la part de la population, souligne Belfius dans un de ses rapports sur les finances communales.

Crèches, maisons de repos, logement, activités culturelles et sportives, centres de santé, enseignement... : les citoyens en attendent toujours plus de la part de leur commune. Et celle-ci, dans son rôle de première ligne en tant que garant de la cohésion sociale se doit d'y répondre. Aujourd'hui et encore plus demain. ■

mblera votre commune demain



Le visage de votre commune va changer. Tous les samedis, nous allons vous le montrer.

une thématique (voir ci-dessous).

Une exploration que nous voulons positive et référente aussi bien pour les citoyens que pour les élus. De belles histoires, de bons exemples, de bonnes pratiques existent déjà ci et là. Nous irons à leur rencontre car en soi, elles sont déjà des réponses aux enjeux de demain.

Notre sens critique ne sera pas émoussé par ce prisme. Au contraire. Mettre en exergue tout ce qui fait sens dans le petit monde de votre commune donnera du débat tout en construisant un horizon souhaitable.

On en tous bien besoin. ■

De nouveaux besoins, de grandes aspirations citoyennes, des pratiques innovantes émergent, telles des bulles d'oxygène à la surface d'une eau apparemment stable.

Du lampadaire au maieur

Durant ces 52 semaines, nous allons vous parler d'un tas de choses. Quelques exemples...



En Wallonie, 600 000 lampadaires éclairent vos nuits.

Savez-vous que la Wallonie compte 600 000 lampadaires publics ? Que ces lampadaires consomment une bonne moitié du budget énergie de votre commune ? Au même titre que vous faites gaffe à votre propre consommation, votre commune fait-elle de même ? Nous poserons la question.

Vous payez cher et vilain le ramassage de vos déchets ménagers. Que fait votre commune pour vous aider à diminuer cette quantité de déchets ? Et, partant, que devient le modèle économique de toute la filière en aval de votre poubelle si vous faites de plus en plus attention ?

La mobilité a aussi retenu notre attention avec une question assez simple : pourquoi diable les communes ont-elles des stratégies tellement différentes pour ralentir les voitures et sécuriser piétons et cyclistes ? Pourquoi là un dos-d'âne et pourquoi un peu plus loin des chicanes ? Ces dispositifs ont-ils vraiment un impact sur le nombre d'accidents ? Nous aurons des réponses.

IMAGINATION FISCALE

Une partie des moyens dont disposent les communes pour assurer leur fonctionnement repose sur les taxes locales. Et là, on a été surpris de voir à quel point l'imagination fiscale de certaines communes est parfois débridée. Taxes dissuasives ou strictement destinées à remplir les caisses ? On en fera tout un dossier.

Et pour commencer cette série de dossiers, nous nous sommes arrêtés sur les personnes qui incarnent le visage de la commune : les bourgmestres. En s'interrogeant sur leur longévité. Et donc sur le nombre de législatures qu'ils parviennent à enfilier comme des perles en restant au pouvoir.

Quels sont les mots que l'on peut mettre sur cette apparente pérennité de leur règne ? Réponse dans nos éditions de ce samedi 14 octobre. ■ **D.V.**

Vers plus de supracommunalité

Communautés de communes, bassins de vie... les communes vont-elles être noyées dans des fusions qui ne disent pas leur nom ? Les communes qui défendent le principe de supracommunalité et qui, petit à petit, avancent dans cette direction, l'envisagent plutôt dans un esprit de collaboration et de mutualisation des moyens.

Mais à petite échelle : OK pour acheter en commun une épandeur ou une balayeuse de rues. Mais participer, par exemple, au financement commun d'une piscine si elle n'est pas sur son territoire c'est déjà autre chose...

Dans un contexte où les moyens sont comptés, le défi sera pourtant de mutualiser ceux-ci. Au sein de la commune d'abord en regroupant la gestion de services com-



EDA - 30790258856

muns à l'administration communale et au CPAS (flotte de véhicules, informatique, gestion du personnel...). Mais ensuite aussi entre communes sur des matières où l'échelon supracommunal est plus adapté aux demandes des citoyens et aux moyens qu'ils nécessitent : services culturels, médicaux et en matière de

sports et loisirs notamment. Or, à ce jour, on dépasse rarement le stade de la réflexion entre bourgmestres. Pour aller plus loin, sans doute les communes devront-elles créer une structure supracommunale exécutive et de suivi. Un projet qui aura du mal à aboutir tant que le rôle des Provinces n'aura pas été fondamentalement revu, la Région n'étant pas encline à ajouter une couche de lasagne institutionnelle. ■

Plus de place pour le citoyen

Alors que le délitement de la relation entre citoyens et politique n'a jamais été aussi fort, le niveau communal est relativement épargné. Parce que la politique communale est en prise directe avec les gens, que l'on connaît tous un conseiller communal ou un échevin et qu'un échange direct avec son bourgmestre est plus facile qu'avec le Premier ministre...

Il n'empêche que « la crise de confiance actuelle des citoyens à l'égard du politique, qui constitue un réel danger pour la démocratie, interpelle fortement les bourgmestres », pose Louise-Marie Bataille. La prochaine législature communale devra donc aussi travailler à



Reymans

une meilleure, voire une autre gouvernance. Cela passera par plus de participation citoyenne et par un dépeuplement de ce qui existe en la matière (le droit d'interpellation du conseil a montré ses limites...). Les nouvelles technologies de l'information y aideront certainement : retransmissions en direct des conseils, plateformes web pour accueillir les propositions citoyennes, référendum en ligne... sont des formules déjà testées et qui devraient se développer.

En veillant à ne pas créer une fracture numérique et démocratique entre grandes villes et petites communes. ■